

# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016 de l'AVEPS à L'Abbaye le 5 novembre 2016**

## **1. Accueil – allocutions**

### **Accueil :**

Nicole Bersier, présidente du bureau ouvre la séance à 8h50 et souhaite, au nom du comité et du bureau de l'AVEPS, à toutes et tous, la bienvenue à L'Abbaye. Elle a le plaisir de présider notre assemblée générale 2016.

Ouverture par la présentation du film présentant l'AVEPS projeté lors de l'AG des délégués de la SPV.

L'ordre du jour de l'AG 2016 est paru dans l'édition n° 240 du journal contact de septembre 2016.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour, qui est ainsi accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Nicole Bersier salue la présence parmi nous des personnalités suivantes :

- Mme Anne Christie de Mello et M. Yvan Rumpel, représentants de la DGEO
- M. Nicolas Imhof, chef de service du Service de l'Education Physique et du Sport
- M. Christophe Bifrare, syndic de la commune de l'Abbaye
- M. Gregory Durand, président de la SPV
- M. Stephan Naddeo, directeur des écoles de la Vallée de Joux
- Les adjoints pédagogiques et les conseillers pédagogiques au SEPS :
  - M. Florian Etter
  - M. Raoul Vuffray
  - M. Christophe Botfield
  - M. Toni Pacifico
- M. Michel Pirker, chef cantonal J+S Vaud
- M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP
- Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP
- M. Marco Astolfi, président de la Fondation du Fonds du Sport
- MM Raymond Bron et Marcel Favre, membres d'honneur de l'AVEPS

Elle remercie les membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Durant l'année écoulée, nous avons eu la tristesse d'apprendre les décès de M. Pavel Fantys et Lionel Chappuis. Afin d'honorer leur mémoire, nous nous levons pour observer une minute de silence.

**Allocutions :**

Nicole Bersier donne maintenant la parole à :

**a. M. Jacques Rubattel, vice-président de l'AVEPS**

Jacques Rubattel nous lit le message rédigé par la présidente Claudine Dutoit, excusée, message rédigé en acrostiche comme habituellement de sa part:

**S**ur les hauteurs enneigées de Saas Fee, je vous transmets un bonjour rafraichissant.

**A**vec mes collègues du Comité et du bureau, je vous souhaite de passer des bons moments d'échange.

**A**ssociés, nous le sommes par le biais de notre AVEPS et pour notre beau métier.

**S**oyez certains que je ne vous oublie pas.

**F**orts et fiers, deux mots qui font aussi partie de la devise des gymnastes, alors honorons notre belle profession.

**E**ncourageons-nous à défendre divers dossiers pour le bien de nos élèves.

**E**t je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, entourés de tout l'amour que vous méritez.

Belle assemblée, poignées de main et bisous pour chacun.

Votre dévouée présidente

Claudine

**b. M. Bifrare, syndic de l'Abbaye**

M. Bifrare souhaite la bienvenue à l'assemblée au nom des autorités de la Vallée de Joux et plus particulièrement de la commune de L'Abbaye. Il nous présente la Vallée de Joux, terre de contraste entre des activités économiques de pointe et une nature parmi les plus protégées du Canton. Elle est divisée en trois communes, et comprend 11 villages, habités par 7000 personnes environs et sites de 7000 emplois également, dont 75% dans le secteur industriel. Pôle économique important représentant environ 10% des exportations vaudoises et berceau de la haute horlogerie mécanique depuis plus de deux siècles. La vie sociale est aussi bien développée avec plus de 80 sociétés locales (musique, chant, arts, sports) et la Vallée est le lieu de nombreuses manifestations sportives.

### **c. M. Naddeo, directeur des écoles de la Vallée de Joux**

M. Naddeo nous présente en quelques mots l'EPS de la Vallée de Joux, dont les bâtiments sont répartis tout autour du lac. Etablissement considéré comme petit par le nombre d'élèves (760) et moyen par ses structures (9 sites, 43 classes dont 9 secondaires et 34 primaires, 75 enseignants dont 5 doyennes et doyens, 4 secrétaires). L'établissement bénéficie de formidables installations sportives au Sentier. M. Naddeo nous présente la file d'EPS menée par Carole et composée de Marit et Monique, file dynamique qui organise divers camps pour les volées de 7H, 9H et 10H. M. Naddeo a été approché par les organisateurs de JOJ 2020 pour accueillir les épreuves de ski de fond.

### **d. M. Nicolas Imhof, chef de service du SEPS**

Madame la Présidente,  
Chers membres de l'AVEPS,

Une fois de plus l'année fut riche en travail, péripéties, dossiers, frustrations, découragements, encouragements, satisfactions. En voici un bref résumé non exhaustif.

Premier dossier, pas loin d'être le plus complexe même si ce n'est pas le plus simple :

#### **Les subventions J+S pour les camps sportifs**

La question de l'attribution des subventions J+S est encore d'actualité. Dans un courrier daté du 8 septembre et adressé aux communes et Associations scolaires de communes de notre canton, le SEPS a informé les organisateurs des camps sportifs scolaires que les trois subventions qu'il verse – celle de J+S, celle de la FFSV et celle du SEPS – seront dorénavant adressées au même endroit soit à la commune ou l'Association scolaire intercommunale. Cette information a suscité beaucoup de remarques et de questions, ce qui montre d'une part l'immense diversité de la gestion administrative et financière des camps (et c'est peu dire !) et d'autre part que tous les établissements scolaires n'ont pas encore pris la mesure des obligations légales liées à l'organisation des camps, obligations générées pour la plupart par la LEO, loi dont l'élaboration n'est évidemment pas de la responsabilité du SEPS.

Pour rappel, cette LEO oblige le canton, donc la DGEO, donc les établissements scolaires, à prendre en charge les frais des accompagnateurs formés (enseignants et moniteurs J+S) et la Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique précise que les subventions J+S doivent être versées à l'organisateur de l'offre sportive. Et comme la LEO dit que les communes sont responsables de l'organisation des camps, le SEPS n'a pas d'autre choix que de verser ses subventions aux communes ou associations de communes.

Les mécanismes de paiement seront ré-expliqués par Michel Pirker au cours de cette assemblée, mais le SEPS tient à préciser deux choses : d'abord que le SEPS surveille avec attention l'évolution du nombre de camps sportifs scolaires organisés chaque année sachant qu'ils sont aujourd'hui près de 700, c'est-à-dire en très légère diminution constante, et ensuite que le canton de Vaud, par l'intermédiaire du SEPS et de la DGEO, va investir plus d'argent pour soutenir les camps sportifs scolaires. J'ajoute que le canton de Vaud est probablement le canton suisse où les subventions aux camps sportifs scolaires sont les plus élevées.

### **Directives de l'évaluation de l'Education physique et sportive**

Evaluations cantonales, document d'information, étiquettes autocollantes ou encore recueil des évaluations : le paysage de l'évaluation de l'EPS a subi de fortes modifications au cours de ces quatre dernières années.

En publiant le document « éducation physique et sportive - directives », le SEPS met un point final aux différentes démarches conduites pour l'adaptation de l'évaluation de l'EPS au Plan d'études romand dans notre canton.

D'une manière générale, les documents que nous avons produits reçoivent un bon accueil, même si les choix effectués par les différents groupes de travail suscitent et susciteront toujours des discussions voire des adaptations.

Une dernière fois, le Service tient à remercier de leur immense travail les enseignants qui se sont engagés au sein des trois groupes, ainsi que les animateurs pédagogiques et les chefs de file qui ont présenté ces brochures à leurs collègues et qui les soutiennent dans l'implémentation de ces documents au sein de leur établissement. Et qui dit sein dit Simon Templar.

Pour la gestion des évaluations, le très gros travail de conception réalisé par Sébastien Rossier semble convenir à la majorité des enseignants de sorte que la plate-forme GEEPS-EO en est maintenant dans sa phase de stabilisation. Des améliorations seront encore apportées à cet outil informatique, mais rien de fondamentalement nouveau.

### **Mise à jour des programmes d'établissement au cycle secondaire**

Le SEPS a toujours annoncé qu'après avoir adapté les moyens d'évaluation au Plan d'études romand, viendrait le moment d'adapter les programmes d'établissement de 9S à 11S. Ce travail est maintenant à bout touchant puisque le délai pour remettre les programmes d'établissement est fixé au 16 décembre de cette année. Christophe Botfield et Toni Pacifico relèvent d'une manière générale l'excellent travail effectué par les files d'éducation physique et soulignent que cette démarche est souvent génératrice d'idées et d'impulsions nouvelles au sein des établissements.

## **Le Plan d'étude cadre (PEC) dans les écoles professionnelles**

Pratiquement en même temps que les établissements de la scolarité obligatoire, les écoles professionnelles de notre canton sont en train d'effectuer une démarche similaire en adaptant en leur sein le Plan d'études. Qui dit Saint dit Simon Templar et ce travail n'est pas chose aisée, compte tenu des différences d'infrastructures qui existent d'un endroit à l'autre.

## **Le groupe de travail test physique au postobligatoire**

Comme vous le savez, les élèves de 1<sup>re</sup> année du postobligatoire effectuent chaque année un test de condition physique dont les résultats sont rassemblés, traités et analysés en collaboration avec Statistique Vaud.

Le SEPS a souhaité marquer une pause dans cette démarche et réunir un groupe d'expert afin de ré-analyser la pertinence de chaque exercice de ces tests et, éventuellement, d'en modifier certains. Des informations vous parviendront en temps utile.

## **L'organisation des journées cantonales**

Le Service est préoccupé par la difficulté de trouver des organisateurs pour les manifestations sportives cantonales. Alors que ces journées semblent attirer de plus en plus d'équipes, cette pénurie est inquiétante et de nature à freiner cet élan. Nous espérons que l'AVEPS saura motiver les enseignants à accepter cette tâche difficile, mais passionnante en regard de l'enthousiasme manifesté par les participants.

## **Refonte du certificat de dispense médicale**

Comme annoncé l'an dernier, notre Service a mis sur pied un groupe de travail chargé de revisiter le certificat de dispense médicale en EPS établi par nos soins il y a plus de 10 ans. Un lien avec **ACTIVdispens** est encore à définir. On trouve notamment dans ce groupe de travail des professionnels de la santé.

## **Les locations des salles du postobligatoire**

Celles et ceux qui travaillent dans un établissement de la scolarité post-obligatoire l'ont peut-être constaté : depuis cette rentrée scolaire, les tarifs de location des salles de sport des gymnases à des clubs sportifs ont été modifiés. Conformément à la Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport, il fallait uniformiser les tarifs des gymnases qui allaient de 10 francs à 50 francs par module et par heure. Le Service des bâtiments de l'Etat a fait des calculs très complexes pour tenir compte de tous les coûts engendrés par cette location (chauffage, nettoyage, conciergerie, etc, etc) et est arrivé à un prix moyen – de mémoire – de plus de 50 francs par heure.

Le SEPS a lourdement insisté pour faire comprendre que ces tarifs étaient inapplicables. Finalement ceux-ci ont été ramenés à 30 francs, tarif modulable en fonction du nombre d'heures et du fait que la location est effectuée le soir, le

week-end ou durant les vacances scolaires. Des clubs m'ont contacté pour faire savoir que ce tarif était toujours beaucoup trop élevé, sensiblement plus cher que ce qui se faisait avant et ce qui se pratique dans la plupart des communes. C'est vrai. Mais le SEPS n'est pas le service qui gère ces tarifs.

Par ailleurs, je relève quand même que cette démarche d'uniformisation devrait permettre de faire en sorte que les gymnases ouvrent plus largement leurs salles durant le week-end et une partie des vacances scolaires, même si ce n'est pas encore le cas partout. Mais le SEPS y travaille.

### **J+S au SSF**

Enfin permettez-moi de vous donner quelques informations d'un projet lancé il y a quelques années. Après de longues et difficiles négociations avec l'Office fédéral du sport, le SEPS a fait auprès des établissements scolaires et des maîtres d'éducation physique une information pour vous inciter à annoncer le SSF à Jeunesse+Sport lorsque les critères sont remplis. Nous n'avons et vous n'avez pas travaillé pour rien : cette annonce à J+S a permis de ramener dans les écoles vaudoises plus de Chf 100'000.-, le plus souvent au bénéfice des enseignants du SSF. C'est donc loin d'être négligeable et je pense que nous avons encore un bon potentiel de progression.

J'aimerais au nom de vous tous remercier Toni Pacifico qui s'est particulièrement investi dans ce dossier, ainsi que Michel Pirker.

### **e. M. Gregory Durand, président de la SPV**

M. Durand transmet les salutations du Comité Cantonal de la SPV et remercie le comité de l'AVEPS pour le travail fourni tout au long de l'année, notamment pour les organisations des diverses manifestations ainsi que pour la bonne collaboration administrative (gestion des membres, newsletter). Il revient sur le bilan de la LEO dressé par la DGEO, explique que la SPV fait partie d'un groupe de travail pour suivre cette mise en place d'une école de qualité mais ne sait pas quelles seront les possibilités de modifications étant donné le contexte politique qui va changer. Il transmet un message aux délégués SPV avec l'annonce d'une Assemblée des Délégués extraordinaire fin novembre pour prendre des décisions très importantes et les enjoint à être présent à cette assemblée. Il remercie également l'AVEPS pour le film qui a donné des idées à d'autres associations.

### **f. M. Gianpaolo Patelli, représentant de la HEP**

M. Patelli présente ce qui se passe au niveau des jeunes se formant à la HEPL et donc au moment de l'entrée dans le métier. L'EPS est la seule branche en Suisse dans laquelle il y a assez de maîtres formés. L'atout pour trouver du travail est donc le choix de la seconde branche d'enseignement. Il y a une augmentation des étudiants qui se forment pour le secondaire 2 et qui reviennent à la HEPL pour se former au secondaire 1. Au niveau des offres de stages, les stages A (chez un praticien formateur) sont en augmentation, les stages B (en emploi) sont moins

disponibles. Il y a une tendance visible d'accueillir à la HEPL moins d'étudiants titrés en Master à la sortie de l'UNIL, mais plutôt avec un Bachelor qui est suffisant pour enseigner au secondaire 1. Il nous parle de la collaboration HEPL-ISSUL au sujet de la refonte du contenu des plans d'enseignement à l'UNIL.

Sur l'évaluation de la qualité de la formation dispensée à la HEPL, cette dernière est en progression.

Bref retour sur la qualité des journées de formation en EPS de début septembre 2016 à Dorigny au moyen de l'évaluation en ligne (très bon taux de retour 70%): très bonne évaluation générale, évolution positive de la partie conférence en auditoire. M. Patelli nous dit sa fierté de son équipe de formateurs de la HEPL, qu'il remercie puisque certains sont présents, et conclut sur le fait que la formation dispensée à la HEPL est de qualité et répond aux attentes des étudiants.

Question de Luc Vittoz: les étudiants de retour en formation S1 après avoir suivi la formation S2 sont-ils de retour par l'envie d'avoir un double titre ou par manque de place sur la marché du travail au S2?

Réponse de Gianpaolo Patelli: je ne sais pas car la question n'est pas posée ainsi.

Ajout de Francois Ottet: la priorité des étudiants suivant les modules S2 est de trouver un travail au S2 et le retour en formation au S1 est la solution de secours.

Précision de Raphael Blanchard: j'ai fait les 2 formations à la suite en 2 ans pour gagner du temps, mais j'étais conscient de vouloir commencer ma carrière au S1.

Information de Gianpaolo Patelli: aucun inscrit cette année au complément de formation de 26 crédits, permettant aux titulaires du Diplôme Fédéral d'obtenir un Master.

Résumé de Luc Vittoz: l'emploi étant bouché au S2, les étudiants se contentent d'un Bachelor pour S1.

### **g. Mme Marianne Jaquemet, présidente du GRT et représentante de l'ASEP**

Mme Jaquemet nous présente le nouveau logo de l'ASEP.

Rapide tour d'horizon des thèmes abordés au sein de l'ASEP: les salaires différents entre enseignants d'EPS ou d'autres branches, problème récurrents dans de plus en plus de cantons, la pire situation étant NE.

GE se bat pour que la 3e période d'EPS soit inscrite dans la loi cantonale.

JU a un cruel besoin de salles pour assurer cette 3e période d'EPS.

Annnonce de la formation continue (congrès pédagogique) à Macolin du 27 au 29 octobre 2017.

Les Formations continues sur place sont une bonne idée et commencent à bien fonctionner. L'ASEP ayant des soucis de finances, leur prix va néanmoins augmenter.

Rappels du site internet de l'ASEP, de l'action Climbing is cool, L'Ecole Bouge est en recherche de financement puisque plus pris en charge par le BASPO à Macolin.

La journée Sport Scolaire Suisse aura lieu le 7 juin 2017 à Fribourg, cette date reste un problème pour VD en raison des dates d'examens.

Retour sur le matériel pédagogique Ingold.

Le GRT va devenir seulement romand et non tessinois et a la volonté d'être plus pro actif, par exemple de participer aussi à l'organisation des JOJ 2020 (par exemple biathlon facile à organiser).

Marianne Jaquemet conclut en transmettant les salutations et remerciements de l'ASEP.

Intervention de M. Imhof sur le manque de salles de gym en VD aussi (et pas seulement au JU) notamment dans la scolarité post-obligatoire qui n'arrive pas à offrir les 3 périodes d'EPS mais fonctionne sur un mode 3-2-2 en général. Il rappelle que le financement des salles de gym de l'école obligatoire est géré par les communes, financement que certaines ont de la difficulté à assumer, mais que le bon exemple n'est pas toujours montré par l'Etat de Vaud au niveau des salles disponibles pour les institutions du post-obligatoire.

#### **h. M. Michel Pirker, chef du secteur J+S Vaud**

M. Pirker revient, après l'intervention de Nicolas Imhof, sur le versement des subsides pour les camps: la nouveauté est le versement échelonné des indemnisations (80% à la fin de l'offre - 20% l'année suivante) et ceci dès le 1er janvier prochain. Tous les cantons étaient opposés à cette manière de faire.

Petit rappel historique quant aux subsides, divisés en deux mais sur VD pris en charge par le Fonds du Sport, donc pas de différence dans notre canton; 2008 création de J+S 5-10, devenu J+S Kids, puis appelé Sport des Enfants maintenant. Ce programme n'a pas rencontré la réussite prévue, donc son financement est retourné à la Confédération. En 2012, mise en application des nouvelles ordonnances et donc des nouvelles indemnisations, système plus juste mais plus coûteux aussi. En mars 2015, coupe dans les subsides par la direction de Macolin.

Le canton de Vaud propose donc dès le 1.1.2017: la subvention J+S ramenée à CHF 6.08 (au lieu de 7.60) soit au total CHF 12.48 à la place de CHF 14.-, le tout versé à la commune ou l'association de commune.

Les salaires des moniteurs de camps sont fixés à 70.- par jour, possibilité pour les communes de les payer plus.

Une formation Sports de Neige est organisée en lien avec la HEPL sur la semaine de vacances des étudiants (29.01.2017 au 03.02.2017), il reste des places disponibles pour des gens ayant déjà une formation pédagogique (journées préparatoires 10.12.2016 et 14.01.2017, examens 11.12.2016 et 15.01.2017).

Le programme Sport des Enfants cherche à accueillir de nouveaux experts, par exemple des MEP animateurs pédagogiques.

Fin des allocutions

Avant de poursuivre, la parole est donnée à Carole Du Bois, afin qu'elle nous donne quelques informations concernant la suite de la journée.

Celle-ci remercie les nombreuses personnes présentes à qui elle souhaite la bienvenue. Elle remercie son équipe et explique le contenu de l'enveloppe reçue (invitations à la piscine), ainsi que le déroulement de la suite de la journée. Carole nous informe que la location de la salle et l'apéritif sont offerts par la commune. Anouk lui offre une bouteille pour la remercier de son organisation.

Nous tenons à remercier chaleureusement, elle et son équipe, de nous accueillir aujourd'hui à L'Abbaye.

Nicole Bersier informe qu'en ce 5 novembre 2016, notre assemblée réunit 42 membres actifs et que 57 personnes sont présentes au total.

Deux scrutateurs sont désignés pour les éventuelles votations à main levée qui jalonnent la matinée (Luc Vittoz, Raphaël Blanchard).

Cette année, les divers établissements scolaires du canton sont représentés ainsi :

- mixtes : 15
- primaires : 5
- secondaires I : 5
- secondaires II : 2
- écoles professionnelles : 0
- HEP : 1
- ISSUL : 0

Ce qui représente un total de 28 établissements.

Pour mémoire: 34 en 2008, 48 en 2009, 30 en 2010, 41 en 2011, 47 en 2012, 46 en 2013, 35 en 2014, 38 en 2015.

Etat des membres (au 15 octobre 2016) :

257 membres actifs, 5 membres d'honneur et 129 honoraires.

## **2. Procès verbal de l'assemblée générale 2015 à Chardonne**

Le PV de l'AG 2015 est paru dans l'édition n° 237 du Contact de décembre 2015, avec un correctif dans l'édition n° 239 de juin 2016, et sur le site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch).

Aucun membre ne demande la parole, le PV est ainsi accepté et Marit Looten est remerciée pour la rédaction de ce dernier.

## **3. Admissions - démissions**

Au 15 octobre 2016, nous avons enregistré 6 admissions. Nicole Bersier prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage.

Il s'agit de: Emilie Wehrli et Arianne Urfer.

Certains nouveaux membres se sont excusés: Sandra Jilani, Alessandro Fortunato Buccinna, Coraline Wyss et Bruno Fonseca.

Nicole Bersier leur souhaite la bienvenue au sein de l'association, qui se bat pour leur métier, et qui sait, dont ils seront une fois ou l'autre membre du comité ou du bureau!

Cette année, l'AVEPS déplore 10 démissions.

#### **4. Remise des diplômes**

##### **4.1. Jubilaires**

Le diplôme est attribué aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1991.

Lori invite les jubilaires présents, Luc Vittoz, Florian Etter et Catherine Rouge Dafflon, à venir devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme, accompagné d'une bouteille.

Le diplôme sera envoyé aux excusés et absents, à savoir: Karin Ducommun, Olivier Trittibach et Jean-Marc Roduit excusés, Jean-Luc Cattin, Laura Bitschnau-Martinez, Vincent Mettraux, Michal Jirounek, Pascal Follonier, Yvette Schaller et Olivier Ponnaz, absents.

Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

##### **4.2. Retraités**

Certains de nos collègues aspirent à une vie peut-être un peu moins mouvementée et moins agitée que dans les salles de gymnastique, ils bénéficient d'une retraite bien méritée.

Lori et Jacques invitent les deux nouveaux retraités à s'avancer afin de recevoir une petite attention. Il s'agit de Christian Delapraz et Mireille Granvorka, excusée, à qui le diplôme sera envoyé.

#### **5. Discussions des rapports**

Les 5 rapports suivants, qui sont parus dans le dernier contact, seront discutés et votés en bloc.

##### **5.1. Rapport de la Présidente**

##### **5.2. Rapport du Vice-président (uniquement en version informatique)**

##### **5.3. Rapport de la Responsable technique**

##### **5.4. Rapport du Responsable promotion et publicité**

##### **5.5. Rapport de la Secrétaire**

Aucun commentaire, ni question ne sont ajoutés ou demandés.

Les rapports sont soumis au vote.

Les membres acceptent ces 5 rapports à l'unanimité et remercient les différents protagonistes pour le travail fourni tout au long de l'année par leurs applaudissements.

## 6. Comptes

### 6.1. Rapport du caissier :

Séverin Perfetta nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association, notamment que nous sommes une association qui a la chance d'avoir de l'argent en réserve.

AVEPS

BILAN du 16.10.2015 au 15.10.2016

Caisse	367.85	Capital	66'429.35
CCP	39'780.23	Passifs transit.	2'600.00
BCV 0904.45.97	29'462.50	Bénéfice	2'421.23
Actifs transit.	1'840.00		
Perte	0.00		
<b>TOTAL</b>	<b>71'450.58</b>	<b>TOTAL</b>	<b>71'450.58</b>

16.10.2016

AVEPS

Compte d'exploitation au 15.10.2016

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Cotisations ASEP	11'000.00	Cotisations AVEPS	17'720.00
Journées sportives	7'141.55	Contribution SPV	4'304.00
Journal Contacts	7'717.45	Subsides Fonds du Sport	10'000.00
Indemnités comité	7'911.10	Soutien SEPS journées cant.	7'141.55
Frais de représentation	3'581.20	Publicité	3'700.00
Frais administratifs	1'149.85	Intérêts	10.50
Site Internet	1'500.00	Autres revenus	2'430.18
AG de l'ASEP	1'007.50		
Autres dépenses	1'876.35		
Bénéfice de l'exercice	2'421.23		
<b>TOTAL</b>	<b>45'306.23</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45'306.23</b>

16.10.2016

Questions de Carole Du Bois: quels sont les autres revenus? Le remboursement de frais d'avocat engagés.

Personne ne demande un complément d'informations, Nicole Bersier donne la parole aux vérificatrices des comptes.

### 6.2. Rapport des vérificateurs des comptes :

La parole est donnée à la rapporteuse des vérificateurs des comptes: Catherine Rouge Dafflon pour la lecture du rapport.

Mandatées par l'AG 2015 et invitées par le caissier, Catherine Rouge Dafflon et Sandrine Bardet Gabbeler se sont rendues le 2 novembre 2015 à Cossonay. Après avoir entendu les informations du caissier et effectué des contrôles pointés avec une vérification des pièces justificatives, elles ont pu constater que les comptes sont très bien tenus. Les vérificatrices remercient le caissier pour son travail professionnel et précis. La rapporteuse affirme qu'il n'y a aucune erreur ou malversation et propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Personne ne demande d'informations complémentaires.

Le rapport des comptes et celui des vérificatrices des comptes sont acceptés à l'unanimité. Le caissier et les vérificatrices des comptes sont déchargés et remerciés pour leur travail.

Décharge est donnée au caissier et aux vérificatrices, remerciés par Nicole Bersier et l'assemblée.

## 7. Budget 2016 – 2017

Séverin Perfetta présente le budget 2016-2017.

Le Budget ne présente pas de grandes différences avec les années précédentes.

### BUDGET AVEPS 2016-2017

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Cotisations ASEP	11'000	Cotisations AVEPS	18'000
Journées sportives	8'000	Contribution SPV	4'400
Journal Contacts	8'000	Subsides Fonds du Sport	10'000
Indemnités comité	11'000	Soutien SEPS <small>jours cant.</small>	8'000
Frais de représentation	4'000	Publicité	4'600
Frais administratifs	1'500	Intérêts	20
Autres dépenses	2'000	Autres revenus	500
Bénéfice de l'exercice	20		
<b>TOTAL</b>	<b>45'520</b>	<b>TOTAL</b>	<b>45'520</b>

16.10.2016

La discussion est ouverte. Pas de question.

Avant le vote du budget, la parole est donnée à Magali Bovas pour un bilan du contact et de la newsletter.

En 2016 : 4 éditions du journal Contact et 4 newsletters envoyées par courriel, donc 8 publications au total bien réparties sur l'année. Ces publications apparaissent sur le site internet de l'association.

Evolution de la newsletter au cours de la période de test : pièce jointe problématique, puis lien internet par l'AVEPS, et maintenant lien géré par la SPV qui gère le fichier des membres. Reste la question de membres qui ne reçoivent pas la newsletter, soit par changement d'adresse email non communiqué à la SPV, soit par désabonnement à la newsletter. C'est la partie du travail qu'il reste à fournir, en collaboration avec la SPV.

Raphaël Roubaty a sondé les annonceurs, 70% seraient intéressés par la version unique informatisée.

Un sondage sera proposé aux membres, afin que le comité puisse choisir comment poursuivre.

Le budget permet de pouvoir garder les deux versions.

Le budget est alors soumis au vote de l'assemblée et accepté à l'unanimité.

## **8. Lecteur le plus assidu de M. Choc et Miss Ola**

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner pour une présentation succincte et dynamique de ce concours, qu'il fait avec beaucoup de plaisir, surtout à lire les textes, gags, cartes postales et photos qu'il reçoit.

Il donne de façon claire les réponses aux quatre énigmes. Il y a des nominés, mais personne n'a trouvé les 4 réponses justes.

Les participants ont presque tous trouvés la réponse de l'énigme 1. Tous ont trouvé celle des énigmes 2 et 3. L'énigme 4 a posé plus de problèmes... et sa réponse plus de réactions de l'assemblée.

Remise des prix : 13 participants, pas de tirage au sort, car une seule gagnante: Monique Dufour qui reçoit une superbe boîte de chocolats de Leysin.

Avec 3 bonnes réponses : François Brunner, Marit Looten, Jacques Troyon, Carole Du Bois, Sophie Bossel, Thierry Dutoit et Esther Mühlhauser.

Les personnes ayant participé sont toutes remerciées par Pierre-Olivier Brunner.

Un grand remerciement à lui et à l'année prochaine... peut-être.

**9. Le point J+S** ayant été traité auparavant pour pouvoir libérer Michel Pirker, Nicole Bersier annonce que nous passerons aux élections des postes à repourvoir au comité et au bureau après la pause.

Pause

Après la pause, nous devons trouver plusieurs personnes pour le comité: responsable publicité (poste vacant), ainsi que président(e) et rédacteur (rédactrice) recherché(e) pour l'année prochaine (fin des mandats de Claudine Dutoit et Magali Bovas). Ainsi qu'un vérificateur des comptes, et un(e) secrétaire du bureau. Reprise des débats à 11h.

## **10. Elections**

### **10.1. Election du Comité :**

Nicole Bersier remercie le comité et présente le comité dans sa composition actuelle:

Présidente : Claudine Dutoit

Vice-président : Jacques Rubattel

Promotion – publicité : vacant

Secrétaire : Lori Bovard  
Responsable technique : Anne Guignard  
Rédactrice : Magali Bovas  
Caissier : Séverin Perfetta  
Webmestre : Raphaël Roubaty

Qui serait intéressé par la place de responsable promotion-publicité? Guillaume Girod se propose comme responsable promotion-publicité dès le mois de juin, il est élu par acclamation.

#### **10.2. Elections des Vérificateurs des comptes**

- Sandrine Bardet Gabbeler passe 1<sup>er</sup> vérificatrice et rapporteuse.
- Sybille Roch passe 2<sup>e</sup> vérificatrice.
- Carole Du Bois devient suppléante et officiera d'ici 2 ans.

#### **10.3. Election du Bureau de l'assemblée**

Nicole Bersier reste présidente.  
Jérôme Krailiger reste à la place de vice-président.  
Un(e) secrétaire est toujours recherché(e)...

#### **10.4. Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER**

Pour rappel, ces 8-10 délégués représentent l'AVEPS et la position de l'association à l'assemblée générale des délégués SPV.

Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

1. Jean-Michel Bohren,
2. Marianne Jaquemet,
3. Anne-Lise Marguerat,
4. Jean-Marc Passet,
5. Luc Vittoz,
6. Carlos Fidalgo,
7. Jean-Marc Nicollier,
8. Olivier Grivel,
9. François Brunner,
10. Annabelle Grandchamp .

Ils restent tous et nous les remercions pour leur engagement.

#### **10.5. Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV**

Cette commission est composée de 5 personnes. Elle est responsable de tester et de sélectionner le matériel qui vous est proposé à la CADEV. Si vous le souhaitez, vous pouvez suggérer du nouveau matériel via cette commission.

Nicole remercie les membres sortants : Roméo Krattinger, remplacé par Guillaume Girod, Luc Vittoz se propose pour la 5e place.

Nicole remercie les 3 personnes qui continuent leur tâche :

- Jean-Michel Rohrbasser,
- Marc Wertz
- Gilles Chardonnens

#### **10.6. Renouveau, élection et démissions des membres de la commission « membre d'honneur »**

Cette commission composée de 4 personnes et a pour mission d'analyser une candidature éventuelle au titre de membre d'honneur. Aucun changement.

- Raymond Bron
- François Brunner
- Jean-Daniel Roy
- Olivier Tardy

### **11. Dossiers en cours**

En préambule, quelques informations du comité: le site internet a été refondu, remis à jour totalement, et Jacques Rubattel profite de remercier Anouk qui a fonctionné pendant 8 ans comme webmestre.

Raphaël Roubaty reprend le poste de webmestre au sein du comité. Ce dernier va essayer d'être le plus réactif possible, nous pouvons donc faire appel à lui si nous désirons y faire figurer des informations.

Question de Kim Egger: qui s'est occupé du site? Réponse: Une entreprise dirigée par Odile. Kim relève la très bonne qualité du travail.

Question de Sophie Bossel: y a-t-il moyen d'avoir accès à la liste des membres de l'AVEPS, avec mot de passe de façon à ce que l'accès à cette liste ne soit pas public.

Réponse du comité: si on la désire, il faut faire une demande pour ce type d'informations. Grégory Durand (SPV) précise qu'il faut faire attention à la protection des données et que cette liste ne peut être diffusée telle quelle.

Raymond Bron intervient pour dire que si l'AG décide d'une liste avec mot de passe, ceci doit être accepté. Au comité donc de faire une proposition, voire de demander l'accord des membres de figurer sur cette liste.

#### **11.1. Le diplôme fédéral 1 de Lausanne :**

Parole est donnée à Jacques Rubattel: Le comité aurait souhaité la présence de Jean-Marc Besençon qui s'est excusé, il est donc remercié officiellement au nom de l'AVEPS pour toutes les démarches entreprises et le temps consacré à ce dossier.

La situation actuelle est la suivante: le comité a essayé de contacter des membres de l'AVEPS possédant une protection juridique pour formuler un recours auprès de la HEP. Réponse des protections juridiques: ce litige ne bénéficie pas de la couverture de l'assurance (obtention de diplômes relève du droit administratif et non du droit du travail).

Actuellement, c'est donc le statu quo.

Les personnes ayant participé au fond de soutien ont été remboursées par la SPV.

Jacques Rubattel ouvre le débat:

Marianne Jaquemet: quel serait le coût d'un recours? Réponse: on ne peut pas le chiffrer

Jean-Marc Passet: quel a été le coût du recours de Jean-Marc Besençon? Séverin Perfetta: environ 20000.-

Précisions données par Gregory Durand: pas sûr que ce soit moins cher, il y a plusieurs étapes (commission de recours HEP, autre chambre juridique), c'est compliqué d'estimer le montant, il n'est pas persuadé que ce soit moins cher (et qu'on gagne, ce qui est encore autre chose).

Marianne Jaquemet: alors on laisse tomber? on est effectivement de moins en moins à être concernés? on passe à autre chose? il faudrait tout de même qu'on décide.

Jacques Rubattel: il existe une piste de réflexion qui serait de faciliter l'entrée dans la formation à la HEP pour les titulaires du Diplôme Fédéral.

Raphaël Blanchard propose de consulter l'AG sur la volonté d'investir 20000.- dans une démarche juridique puisque selon les comptes présentés, l'association dispose de 70000.- disponibles en caisse.

Gregory Durand répond qu'il faudrait d'abord demander des avis juridiques pour estimer les chances de succès d'une démarche, avant de demander à l'AG de prendre position, de manière à le faire avec tous les éléments en main.

Jacques Rubattel propose que pour l'AG 2017, le comité prépare le dossier avec une estimation des coûts, une prise d'avis juridique quant aux chances de gagner et ainsi soumettre un montant à attribuer pour la suite.

Marc Wertz: est-ce que tout le monde est au clair de pourquoi il y a ce recours pendant à la HEP? (d'autres spécialistes ne sont pas traités de la même manière)

Gianpaolo Patelli: d'autres corporations ont fait des démarches sans aller en procès pour obtenir des reconnaissances.

Marc Wertz: non, cette reconnaissance a été obtenue « par hasard ».

Séverin Perfetta: M. Loutan a donné la possibilité aux maîtres d'enseignement spécialisé de se faire reconnaître leur expérience professionnelle et ainsi pouvoir obtenir le master. Une telle démarche ne s'est pas faite pour notre profession. Lors du procès nous avons pu présenter notre position et nos arguments, mais nous n'avons pas obtenu la reconnaissance souhaitée. La suite possible est d'entamer une nouvelle procédure auprès de la HEP.

Carole Du Bois intervient en disant qu'ayant fait la formation des fameux 26 crédits, elle trouverait injuste de valider le titre, cette formation est différente de celle de l'époque, ça a pris du temps, mais il n'y a pas de comparaison possible.

Marc Wertz: ils ont réussi leur coup en arrivant à nous diviser.

Jérôme Krailiger rappelle que les 26 crédits donnent accès à un titre différent, ce qui n'est pas le cas du recours qui ne porte que sur le traitement salarial, on ne peut donc pas comparer les deux choses.

Marcel Favre propose de voir le problème sous un autre angle et de chercher comment aider les gens à régulariser leur situation plutôt que de consacrer 20000.- à une nouvelle procédure.

Jean-Marc Passet: le terme régulariser me gêne beaucoup

Marcel Favre: on n'avance pas, on en est toujours au mur des lamentations, on n'a pas de solution. Renonçons à cette manière d'aborder le problème (la solution juridique) pour en trouver une autre. Nos AG sont empoisonnées par ce problème, il faut dépasser ce stade.

Grégory Durand: l'idée d'y aller avec une protection juridique, c'était effectivement de lâcher le truc et de transmettre la patate chaude à quelqu'un d'autre. Ça n'empêche pas de chercher une autre voie, ceci appartient au comité et à l'assemblée.

Marcel Favre: pour moi, la voie juridique est une voie désespérée, il est inutile de continuer dans cette voie sans issue.

Marianne Jaquemet: on pourrait renvoyer une lettre officielle à la HEP.

Durand: la HEP ne va pas répondre, ce n'est pas juste une lettre, c'est contester une décision de la HEP et donc prouver une inégalité de traitement.

Marianne Jaquemet: concrètement, ce serait bien de travailler sur l'attractivité des 26 crédits pour donner envie aux gens de s'inscrire.

Anouk Nussbaum: la HEP aurait proposé de discuter le contenu des 26 crédits.

Carole Du Bois: ce ne sont pas les cours qui prennent du temps, c'est la validation et le mémoire. Il est important de dire aussi qu'on peut bénéficier d'heures de décharge pour cette formation de 26 crédits.

Grégory Durand: la proposition des 26 crédits avec période de décharge avait été proposée à l'époque, c'est donc ça qu'il faut négocier avec la HEP.

Luc Vittoz intervient pour expliquer la frustration de certains suite au timing de l'élément nouveau qui est arrivé trop tard pour qu'il soit jugé par le tribunal administratif.

Séverin Perfetta: l'argument n'était pas forcément nouveau pour le tribunal, mais il été contourné et invalidé.

Luc Vittoz: la frustration vient du fait que l'élément nouveau n'a jamais été jugé, donc ceci explique l'envie de certains de continuer la voie juridique. Car ce nouvel élément amène de l'espoir et certains veulent des réponses.

Jean-Marc Passet: les titres anciens ne sont pas reconnus, c'est l'aberration du système actuel, les prafos fonctionnent sans titres reconnus, il faut mettre la HEP devant le fait que ceux qui forment les étudiants actuels n'ont plus de formation validée.

Raymond Bron aime beaucoup ces moments de débats à l'AVEPS car ça ressemble aux débats de la politique française. Il formule alors une motion d'ordre: cette

discussion a permis de nourrir la réflexion d'un comité qui doit dire maintenant dans quelle direction l'AVEPS doit aller. Le comité doit maintenant présenter à l'assemblée une ligne claire, compte tenu de tout ce qui a été dit. Dans ces prochaines semaines, le comité devrait se préparer pour convoquer une AG extraordinaire, et ainsi présenter une position claire, quelques alternatives aussi éventuellement. AG extraordinaire qui ne tourne autour que d'un seul sujet, avec les personnes intéressées par ce sujet présentes.

Applaudissement de l'assemblée.

Jaques Rubattel conclut en acceptant le mandat.

Dernier point: un annonceur nous quitte (vigneron), un nouvel annonceur (Gilbert Fischer, vigneron sur La Côte et en Lavaux) a été trouvé par Lori Bovard.

## **12. Informations**

### **12.1. Journées cantonales :**

Anne Guignard prend la parole pour remercier les organisateurs présents des journées cantonales (organisation ayant lieu entre AG2015 et AG2016), remerciements sous forme de mime pour deviner qui a organisé les journées, et encourage également les collègues présents à participer à ces journées avec leurs classes.

Elle remet aux intéressés, avec l'aide de Magali, une bouteille à chaque personne présente.

- Jean-Pascal Gilliéron pour l'athlétisme ;
- Véronique Pellet pour la natation ;
- Vincent Mettraux pour le volley ;
- Cédric Biolaz le ski de piste et le snowboard ;
- Sandra Jilani pour le ski de fond ;
- Nicolas Cuny pour le foot en salle ;
- Florent Bron pour le foot ;
- Raphaël Blanchard pour l'orientation ;
- Jérôme Krailiger ou Alain Melly pour le mini-volley

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Luc Gamboni, représenté par Pierre-Olivier Brunner pour le volley ;
- Claudine Dutoit pour le golf ;
- Carlos Fidalgo pour le unihockey ;
- Marianne Jaquemet pour le beach-volley (qui n'a pas eu lieu cette année) ;
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

Anne est remerciée par Nicole Bersier pour la distribution animée.

## **12.2. Journées scolaires suisses : Raoul Vuffray**

Retour sur l'édition 2016 à St-Gall avec pour la première fois une cérémonie d'ouverture. Sur le plan des résultats, Vaud a toujours de la peine en CO. Récapitulatif des participations vaudoises de ces dernières années avec une belle progression du nombre de participants.

Présentation des disciplines prévues le 7 juin 2017 à Fribourg.

Rappel: les frais pour les élèves sont payés par le SEPS. La DGEO prend en charge les frais liés aux enseignants.

Délai d'inscription fixé au 31 décembre 2016.

Pour 2018, le lieu n'est pas encore défini.

## **12.3. AG 2017 : 4 novembre 2017 à Clarens, organisée par Jérôme Krailiger**

## **12.4. AG 2018 : 3 novembre 2018 à Poliez ou Echallens, organisée par Marianne Jaquemet et Raphaël Roubaty**

## **13. Propositions individuelles et divers**

La parole est donnée à Marco Astolfi pour des informations sur la maison du sport vaudois qui est maintenant ouverte. Beaucoup de bons échos quant à l'accueil, les infrastructures et la nourriture. Il nous incite à y organiser nos camps. Sur le site, il y a maintenant de vraies photos, après les photos de synthèse.

Séverin Perfetta: quel est le taux de réservation? (le prix de l'abonnement n'étant pas inclus, on est allé ailleurs à cause du prix) est-ce bien occupé ou y a-t-il beaucoup de semaines vides? est-ce possible de revoir le prix?

Marco Astolfi: ce n'est pas plein complètement, mais on sait ce que l'on offre. Pour l'instant, il n'y a pas de discussion sur la table pour baisser les prix. Les semaines de cet hiver sont bien remplies. Sur le site, il est possible de voir l'occupation. La taxe de séjour a été incluse dans les prix, cela fait déjà une petite différence.

Précision de Nicolas Imhof: le prix se situe dans la moyenne de ce que les établissements ont l'habitude de payer pour leurs camps.

Luc Vittoz demande au comité qu'il surveille ce qui se passe en 7-8H au niveau de l'engagement de spécialistes de l'EPS, voire de faire un sondage sur cette problématique pour connaître l'évolution, savoir comment où on en est dans les établissements mixtes? Il informe l'assemblée que le SEPS ne peut pas diffuser cette information, donc c'est à nous de prendre les devants pour avoir ces chiffres.

A l'unanimité de l'AG, cette demande est faite par l'assemblée au comité.

Remarque de Christophe Botfield: ce n'est pas le SEPS qui bloque les chiffres, mais on n'a pas le droit de faire la recherche.

L'assemblée se termine par la projection du film de Christophe Tacchini, diffusé lors de la conférence de rentrée de l'établissement scolaire de Crissier.

Carole Du Bois nous invite à l'apéritif. Anouk lui remet une bouteille pour remercier Carole et son équipe.

L'assemblée est cordialement invitée à venir partager l'apéritif. Le repas sera servi aux alentours de 13h00 à l'Hostellerie de la Baie du Lac à L'Abbaye.

Nicole Bersier remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une excellente fin d'année 2016.

L'assemblée générale est levée à 12h14.